

Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil sont déployés dans le département pendant la campagne déclarative impôts sur le revenu. Vous pourrez rencontrer des agents des Finances publiques pour vous aider dans vos démarches.

A compter du 9 avril, vous pourrez le cas échéant corriger votre déclaration automatique ou déclarer en ligne vos revenus 2021 jusqu'au 8 juin. Si vous ne pouvez faire une déclaration en ligne et que vous devez déposer une déclaration papier ou corriger une déclaration automatique vous avez jusqu'au 17 mai.

SECTEUR CLERMONT METROPOLE :

Mairie de PONT-DU-CHATEAU : mardi matin : du 20 avril et du 18 mai
Mairie de CURNON D'Auvergne : lundi après-midi : 26 avril, 10 mai*
(journée entière), 31 mai, 7 juin* (journée entière)
Mairie d'AUBIERE : le 7 mai* (journée entière)
CROIX DE NEYRAT : 29 avril* matin, 4 mai* matin
LA GAUTHIERE : 27 avril* matin, 6 mai* matin
SAINT-JACQUES : 30 avril* matin, 4 mai* après-midi

SECTEUR MOND'ARVERNE COMMUNAUTE :

Trésorerie des MARTRES DE VEYRE : lundi matin du 3 mai* et 10 mai*
Mairie de ST-AMANT TALLENDE : Vendredi : 16 avril, 30 avril, 21 mai et 4 juin

SECTEUR d'AMBERT LIVRADOIS FOREZ :

MSAP de CUNLHAT : mercredi matin : du 14 avril et du 12 mai

SECTEUR MASSIF DU SANCY :

Trésorerie de BESSE : le 6 mai* (journée entière)

SECTEUR BILLOM COMMUNAUTE :

Trésorerie de BILLOM : lundi matin du 3 mai*

SECTEUR PAYS D'AGGLO ISSOIRE :

SAINT-GERMAIN-LEMBRON Espace LA LICORNE : jeudi après-midi du 6 mai et du 3 juin
Trésorerie de JUMEAUX : journée du 30 avril* (journée entière)

SECTEUR RIOM LIMAGNE ET VOLCAN :

Mairie d'ENNEZAT : mardi après-midi : du 27 avril et du 25 mai
Mairie de VOLVIC : journée du 29 avril* (journée entière)

SECTEUR PLAINE LIMAGNE :

Communauté de Commune d'AIGUEPERSE : journée du 11 mai* (journée entière)

Mairie de LUZILLAT : mardi après-midi : 4 mai, du 1 juin

SECTEUR THIERS DORE ET MONTAGNE :

Mairie de COURPIERE : mardi matin : 4 mai ; 1 juin
Maire de PUY-GUILLAUME : jeudi matin du 6 et 27 mai

* : Permanences sans rendez-vous

Comment prendre rendez-vous ?



Sur

impots.gouv.fr



à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel ou à partir de la rubrique « Contact »



en appelant le **0 809 401 401** (lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (numéro non surtaxé))



auprès des contacts en mairie

